Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

| | Coloured covers / Couverture de couleur | | | Coloured pages / Pages de couleur |
|---|--|----------------------|---|--|
| | Covers damaged / Couverture endommagée | | | Pages damaged / Pages endommagées |
| | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | | | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| | Cover title missing / Le titre de couverture manque | ~ | 2 | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| | Coloured maps / | | | Pages detached / Pages détachées |
| | Cartes géographiques en couleur | / | | Showthrough / Transparence |
| | Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d | | | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents | | | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| | Only edition available / Seule édition disponible | | | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que |
| | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | | certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| / | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. | | |

d'affaires doiven' être adressées franches de port'aux Rédacteurs ur les Annonecs, voir le tarif à la dernière colonne.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 9 OCTOBRE, 1849.

CORRESPONDANCE.

Scène Evangélique.

CHARITÉ, MISÈRE, ÉVANGILE.

Suite et fin.

J'ai rappelé la maladie d'origine de la société, j'ai indiqué le remède et le médecin ; il reste maintenant à examiner comment, depuis dix ans, le remède a été appliqué par le médecin. Passer en revue tous les peuples, sonder toutes leurs misères, constater le succès on l'insuccès de la prédication évangélique. demander compte au Prêtre de ses sueurs ou de ses sacritices, serait un travail qui nécessiternit de longues et savantes recherches ; car beaucoup de publicistes ont déjà traité ces grandes questions !.... Mon but unique est de me renfermer dans le pays que j'habite d'in terroger le Canada sur ses souffrances, d'examiner comment depuis dix ans le remêde évangélique lui a été appliqué par le prêtre catholique.

J'ai dit : misères physiques.... Certes, le Canada en a eu sa bonne part; on se souviendra longtemps de la première apparition du terrible fléan qui nons a encore visité cette année; alors que Québec et Montréal ressemblaient à deux sépulères ouverts où l'on jetait pèle-mêle et oar centaires, officiers et soldats, riches et prolétaires; alors le remêde et le médecin évangélique out-ils manqué? répondez, habitans de Québec et de Montréal; que saisaient alors vos prêtres l'out-ils fui le tron peau? Les premiers pasteurs n'étaiem-ils pas à la tête des ouvriers évangéliques? Ces vénérables évêques ne vous ont-ils point visités et consolés à l'heure de vos sonffrances ? L'épiscopat n'a-t-il point fournisa victime dans la personne de Monseigneur Power! Et ces directeurs de séminaires qui arrosaient de leur sueur leur morceau de pain et le mangeaient en conrant; no les avez vous point vus s'arrêter au milien des rues, sur le pas de vos portes. où ils confessaient et ranimaient les plus abattus; n'est-il point connu que tel et tel vicaire n'a point mis bas la sontane pendant des semaines entière? Les consolations et les secours

évangéliques n'ont donc point fait défant. Mais que peut la parole humaine sans la force de la prière? Vos évêques le savaient bien, c'est pour cela qu'ils vous appelaient au tour des autels de Marie et de votre grande Ste. Anne; au moment où la ville de Paris courait à la châsse de l'humble bergère de Nantère, un pieux évêque fesuit porter en triomphe la statue de Notre Dame Bon-Secours au milien des rues de Montréal : vous avez resenti la protection de Notre Dame, quoi pr'on en dise. Sont-ce là les seules misères physiques le silence ; ces misérables pestiférés Irlandais diront avec quel courage ces jeunes prêtres accouraient à leur secours; ils vous les montreront ces infatigables ouvriers évangéliques an travail le jour et la muit, jusqu'à ce qu'épuisés eux mêmes et dévores par la fièvre, ils tombaient comme les forts d'Israël et mouraient pour sauver leurs frères

J'ai dit misères matérielles Depuis

merce, plus de travail, plus de courage, tout languit, la jennesse s'enfuit vers des rivages plus fortunés : des cris, des malédictions se font entendre à travers bien des chaumières, dans plus d'une famille les petits enfans disent à leurs mères : ubi est tritie un? O notre mère, un morceau de pain, et la mère baissant les yeux inondés de ses larmes, ces petits qui se eachent lans son sein ... plus loin ce sont des orphelins que des navires étrangers nous apportent chaque année; ailleurs des viellards, des infirmes délaissés; c'est bien en Canada que le verset "du psalniste trouve son application, c'est bien au médecin évangélique que s'adressent ces paroles: tibi derelictus est pauper et orphano tu cris adjutor. Prêtres Canadiens, cette jeunesse qui s'enfuit, ces infortunés qui se lamentent dans ces chanmières, ces petits enfans qui demandent du pain à leur mère, ces orphelins étrangers, ces viellards, ces infirmes, ce monde de pauvres est votre portion, c'est votre héritage, votre famille. votre troupeau, tibi derelictus est pauper ; vous êtes les protecteurs-nés de tous ces malheureuxjet je vois des prêtres qui arrêtentleurs jeunes amis qui s'ensuyent et défrichent avec eux leurs vicilles forets ; les pretres penetrent dansles chaumières; plus de cris plus de malédictions, les petits enfans n'ont plus faim , ils ne pleurent plus. Je vois un prêtre qui trace des lignes, des parallèlles, des carrés, des rectangles; puis des maçons qui élevant de gigantesques murailles sur ces ligues, et ces murailles s'appelleront hopital, hespice, maison de refuge charité; les vieillards, et les infirmes, et les et orphelins auront un abri. Dites si le prêtre Canadien remplit sa mission évangélique? cite: -moi une misère matérielle qu'il ne soulage on ne console; le naufragé,l'incendié,l'info.tune quelqu'il soit ne me dementiront certainsment pas. Est-il une souscription où ne soit pas le nom du prêtre ! Ces anges de la charité, qui les a appelés sur la terre? Et ces enfans de Saint-Vincent de Paul, qui les dirige dans lenr pieux et héroïque dévoûcment?

Mais cela est trop flatteur pour le prêtre ivant de soulager la mi-ère il veut la sentir ui même. Aussi, depuis nos évêques jusqu'au dernier prêtre du pays, tons passent par le creuset des privations et des souffrances ; car tous commencent leur apostolat par les missions des townships, on des chantiers. Si vous voulez avoir une idée des misères matérielles de ces missions, interrogez les auciens, et dicent tibi. Ce qui doit donc consoler le Canadien, c'est de voir a ses côtés le prêtre entholique, et de l'entendre lui erier : courage. frère, le chemin que nous parcourons est raboteux et difficile, mais il conduit à la patrie. Si donc le prêtre Canadien est dans une position plus douce, ne l'a-t-il pas bien gagnée la fille comme de la mère, elle seule fait tous que vos médecins évangétiques aient soula- au prix de ses sueurs et de sa santé. Soldat gées ? Les étrangers le rediront, si vous gardez | de la grande armée, il pourra aussi vous montrer ses cheveux blanchis au mineu des camps et dans le rude métier de la guerre. Vous jugerez de son courage par ses rhumatismes et infirmités. Oui, direz-vous, celui là a bien mérité de son pays.

J'ai dit: misères morales; et celles-ei sont bien les plus poignantes et les plus difficiles à guérir, aussi pour les atteindre fandra-t-il qu'il quelques années la richesse et l'aisance som- teur, du juge et du médecin..... du père, pour canadiens, cette gloire, si votre clergé n'était blent'se retirer des bords du St. Laurent; la recevoir et embrasser les prodigues; du docpauvreté s'avance à grands pas ; plus de com-l'teur, pour éclairer cette race pharisaïque et de l'guérir les misères morales.....

manvaise sois; du juge, pour saire sortir de leurs dontes ces consciences pusillanimes et indécises, du médecin, pour trancher et couper ce pied, cet œil qui scandalise. Prodignes on Magdeleines, qui que vous soyez, quand vous avez prononcé le célèbre surgam et ibo; ditesrencontrés dans vos prêtres? pourquoi ces re-N'est-ce point pour guérir vos misères morales? N'est cepointpour attendre et consoler les prodignes que ces pères viennent pendant des quarante houres, des nouf jours sur le chemin de la vie! lis connaissent leur tronpeau, ils comptent leurs brebis, et si quelques unes n'entendent pas la voix de leur pasteur, ils sont inquiets, sonfirants; oh! qu'ils abandonnaient avec délices le troppeau pour courir iprès les pauvres errantes!... ce serait iei le lieu de dire combien de cœurs froissés ont été calmés, combien de frères séparés ont été rapprochés, combien de procès ont été arrêtés, combien de fortunes ébranlées out été rassirées; combien de grâces et de pardons obtenus, combien de faveurs et de places accordées un nom du prêtre. Avez-vous jamais été reponssés tontes les fois que vous êtes allés à lui? Non, dans la plus petite campagne du Camda, il n'est peut-être pas un habitant qui ne soit redevable à son curé du sonlagement de telle et telle misère morale ; ceci assurément est bien glorieux pour le clergé; mais je ne suis pas étouné si je considère son caractère national. Un savant évêque disait, il y a quelques jours, aux élèves de son petit séminaire : la France est tonjours laFrance, elle promène ses regards sur le monde qu'elle domine par la supériorité de son intelligence et par la puissance de son action et cherche là où il y a du bien à faire. Alors tantôt elle s'élance vers la Grèce pour l'affranchir, tantôt vers l'Afrique pour la civiliser, tantôt vers la Capitale du monde chretien pour l'arracher à l'anarchie et à Rome comme à Navarin et comme à Isly elle fijit elle même, ainsi qu'on l'a dit. tous le frais de ses victoires et se trouve suffisamment payée par la joic et par la gloire d'avoir fait le bien...... Eh bien, moi je dirai ; le Canada est toujeurs le fille de la France par le cœur et les sentiment; le Canada comme sa mère promène ses regards autour de lui, et cherche là où il y a du bien à faire..... alors il s'élance vers les glaces d'Hudson; vers les immenses plaines de la rivières Rouge; vers les montagues rocheuses de l'Oregon; il n'est pas un point où il y a des misères morales à sonlagor, que le prêtre Canadien n'atteigne. Le Canada lonne des Evêques et des Missionnaires presqu'à toute l'Amérique du nord. Et ce qu'il y a de plus frappant, c'est que l'on pent dire de les frais de ses victoires et se trouve suffisunment payée par la joie et par la gloire d'avoir

Demandez le plutôt. Canadiens, aux Evêques et aux missionnaires, a qui vous envoyez l'années quand le voyageur passera au milieu de ces nations et les intérrogera on lui répondra : c'est an Canada que nons devons notre religion et notre nationalité.... Ne sera-ce pas plus un médecin évangélique qui s'occupât de

moi, ne sont-ce pas des pères que vous avez | ne varie pas dans son enseignement, les protraites, ces nevaines, ces quarante henres? | cette unité d'étude qui entretient la paix et le calme des intelligences de la grande masse. L'on entend bien au loin un nurmure, un chent à toutes les nations. bruit qui ne laisse pas que d'inquiéter les plus timides; mais que les hommes sérieux pressent leurs rangs, qu'ils se ravisent et du haut de la position que leur a faite la philosophie catholique qu'ils considèrent les ruines intel-lectuelles que le libéralisme philosophique et littéraire a amoncelées en Europe depuis cinquante ans, qu'ils s'instruisent à une pareille école, et le bruit se perdra dans l'espace et la trombe passera en s'inclinant devant le voisseau roi. Puissent mes prières et mes vidax être exaucés, et le Canada sera encore longtemps la patrie des idées saines et rigides services que l'on rend générousement sans en comme son climat.

J. MACQUET PTRE.

FRANCE.

Nons continuous de donner l'opinion de divers journaux français au sujet de la lettre de Louis Napoléon.

Lu Liberté (d'Arras).—Cette lettre, c'est un liserédit jeté sur Pie IX. Elle suppose on que le Pape se laisse mener par ses sub-dternes, on qu'il est d'accord avec leur prétendu despotisme. Dans le premier cas, c'est une absence complète de fermeté; dans le second, c'est me complicité de tyrannie ; dans tous les deux c'est l'avilissement du caractère du Pontise.

Cette lettre est une prime à la politique ronge. Tontes les feuilles écarlates l'exaltent en cour. Les mazziniens, les révolutionnaires du 13 juin s'égriout qu'ile ne voulaiant pas de-tre chose, et l'on va les juger! C'est une témérité on une reculade.

Si l'on contraint Pie IX, on a contre soi 'Autriche, Naples et l'Espagne ; veut-on poser à ces paissances le cas de geurre !-Témé-

Si Pie IX se réfugie sous le drapeau de l'Anriche, refusera-t-on d'exécuter les menuces m'on a faites ?-Reculade.

C'est un attentat contre la liberté d'un sonremin. Le Pape est maître chez lui, ou il vest rien. Lui dicter sa politique, c'est en faire un préset de la République française. L'Union-Franc-Comptoise .-- Par la lettre du président de la République, notre position, visi-vis du Pape et vis-à-vis des paissances étrangères, subit des changements importants. Ce c'est en dominateurs et en maîtres. Nous ne les brigands qui l'en ont expulsé ? restaurons plus le Pape, nous ne lui rendons yeux de ses peuples.

Mais si la France, ou pour mieux dire son verain-Pontife sa liberté d'action ?

Ensin j'ai dit misères intellectuelles... graces | peut recevoir de conditions de personne, même soient rendues au clergé, nous avons encore pen | pour les intérêts matériels, parce qu'elle toucu de ravages à constater : la philosophie, la che aux intérêts du monde cutier. Qui peut littérature et les arts sont encore catholiques; supposer un instant que les cabinets de l'Enles ensants du peuple apprennent toujours à lire rope laisseraient le Pape sons le coup des ordans le catéchisme; la sorbonie du Canada dres et des injonctions de la France! Il y a dans la double position du Pape des intérêts de fesseurs puisent tous à la même source et c'est premier ordre, qui ne peuvent être laissés à la discretion d'un gouvernement quelconque, par la raison bien évidente que ces intérêts tou-

Courrier de la Gironde.—La lettre du Président nous a étonnés et afflgiés. Nous désirions que le ches de l'Etat ne compromît jamais sa personne, que, lor qu'il la compromet, ce sut au moins pour le bien.

Il y avait une grande pensée réligieuse ct politique à rétablir le Pape à Rome sans conditions, en lui donnant les conseils que nécessituit la sitituation. L'influence morale de la France en était acerne, et tous ceux qui out quelque sei dans les idées religienses savaient l'esormais que la France les désendrait. Les demander le prix, sont toujours les mieux payés mais ceux dont on exige le salaire déviennent bientot intolérables.

" Et si, selon nous, c'étuit là la vraie, la meilleure politique, nous croyons aussi que c'était la seule voie que l'expérience indiquât.

Se figure-t-on un pape constitutionnel ! Lorsque les minces intérats des Elats de l'Egliso seront régiés, les Chambres législatives ne chercheront-elles pas à s'occuper des affaires extérieures du gouvernement ? Or, ces affaires ne sont-elles pas essentiellement religieuse? Les intérêts immenses représentés par la papauté ne sont-ils pas exclusivement religieux L'influence de la conr romaine ne vient-elle pas de la considération qui peut entourer sou chef, et aussi du poids que la morale et la reigion out nécessairement auprès de ceux qui dirigent les événements de l'Europe? Et la seligion peut-ene supporter cette discussion cette uffirmation d'une part, et ces négations d'antres part ? Que serait pour le monde chétien un pentife irresponsable, ayant pour ministre un journaliste heureux, un avocat phrascur, homme sans passé ni convictions religienses? Le vicaire de Jésus-Christ peut-il être substitué dans sa mission par quelques politiques de carrefour, acclamés par la popuace romaine, et se figure-t-on tout le clergo français s'inclinant devant la bulle que Mazzini, imposé par la Chambre, anrait imposée i son tour?

" Si la sécularisation du gouvernement du Pape est une idée impraticable, inadmissible, absurde, presque impie, pouvons-nous obliger à une aumistic générale un souverain chassé de ses Etats 1 Et quelle générosité y aurait-il n'est plus en amis que nous sommes à Rome, à rétablir lie IX dans Rome en y rappelant

Sans donte, le Code de Napoléon est une pas sa liberté d'action, nous lui imposons des fort belle chose ; mais les peuples ont des lois conditions ; nous rendons sa position aussi dif- differentes, dont i's ne changent qu'avec la vos anmônes; ou dans quelques centaines tieile qu'injuste; nous le dépopularisons aux conquête ou par un progres dont les siècles mesurent les pas.

Si nous avons été à Rome pour forcer le Pape rouvernement, entre dans les voies que vient | à changer son gouvernement, à subir notre d'ouvrir le président de la République par sa législation, à pardonner aux bandits de tous v ait dans le prêtre catholique du père, du doc- là une belle gloire! L'auriez-vous jamais eu, lettre, croit-on que des quatre coins de l'Euro- les pays; ne serait-il pas plus simple de nous v pe on ne réclamerait pas pour garantir au Son- installer à sa place et de rendre un décret ?

Il se pent très bien que la liberté que nous La papauté est la puissance sociale qui ne avons en France soit trop forte pour Rome, de

FEUILLETON.

Un Missionnaire en Canada (en 1642)

Celui qui vent du succès à la chasse, à la pêche, et etc., prend dans ses mains un morceau de l'animal, surtout les parties les plus délicates pour la nourriture de l'homme et demande au plus ancien de la cabane ou du village de les bénic (Ils regardent comme plus favorables les bénédictions des uns, que celles desautres). Le vieillard étant alors debout vis-à-vis celui qui tient la viande, dit l'une voix hante et distincte: "Démon A'reskoi. " prends; nous t'offrons ces viandes, et nous " t'en préparons un festin afin que tu en man-"ges, que tu nons conduises là où il y a des " cer's et que tu les amènes dans nos filets. Ils "ajoutent, quandec n'est pas le temps de la "chasse: alin que un nous sasses revoir le "printemps, goûter aux fruits nouveaux, et " aller encore à la chasse en automne. " (Dans " les maladies): " afin que tu nons fasses re-" convrer la santé."

" Aussitôt donc que, pour la première fois, j'ens er tendu cette invocation ainsi formulee. je me sentis plein a'horreur pour cette superstition Sanvage, et je pris la résolution de ne

la chasse, ils concurent injustement contre moi une très grande haine. Jer. 15-25. C'est pour quoi voyant qu'ils ne voulaient plus éconter mes instructions, ni m'apprendre leur langue qui m'aidait à répéter leurs folles errours, je résolus de donner tout ce temps aux exercices spirituels. Tous les jours le matin je sortais du milieu de Babylone, c'est à dire de la cabane, où presque continuellement le démon et les songes étaient l'objet d'un culte superstitieux, et je me retirais sur la montagne. (Gen. 19-17) c'est-à-dire, sur une petite élévation voisine. Là aux pieds d'une grande croix, que j'avais formée sur un gros arbre en enlevant l'écorce, je méditais, je priais, je lisais le livre de l'imitation de Jésus-Christ, que je venais de recevoir auparavant, et je passais ainsi presque toutes mes journées avec mon Dien, que j'étais presque seul à honorer et à aimer, dans ces vastes contrées.

Les Sanvages ne connurent pas de suite, ce que je faisais ; mais m'ayant rencontré un jour, aux pieds de la croix, quand j'étais en prière selon ma contûme, ils s'emportèrent avec plus de fureur con re moi en disant qu'ils avaient en horreur cette croix comme une chose qui leur était inconnne, ainsi qu'aux Européens leurs voisins et leurs amis (ils parlaient des Hollandais hérétiques).

"Bien que je mo susse abstenu à dessein de prier ostens:blement, et de me mettre à jamais toucher aux viandes, qui avoient été genoux dans la cabane, pour ne pas donner la ainsi consacrées. Mon abstinence ayant pas- petite occasion à quelques manvais propos (car sé à leurs yeux pour un mé pris de feur De- il faut toujours dela prudence surtout avec des froments. Ps. 147 14. mon, et pour la cause de leur peu de succès à Sanvages étrangers à toutes ces choses), je

erns devoir remplir ces devoirs de la piété qui le froid me tourmenta aussi beaucoup, n'ayant | bulation ? Quand nous ferez-vous ou calmo Pheure de leur conversion, marquée dans les on sur de rudes écorees. desseins de Dieu.

et de leur misère.

comme j'ai dit, je passai plusieurs jours sans manger. Quand je rentrais le soir dans la cabane, avant d'avoir rien pris, je trouvais ordinairement nos Egyptiens assis autour de leurs chaudières, pleines de viandes auxquelles je m'étais sévérement interdit de toucher, et quoi qu'il se presentât à moi plusieurs raisons pour me persuader d'en agir autrement, cependant grace à Dieu, je n'ai jamais voulu déroger à ma résolution.

nous serons remplis des richesses de votre maison, Ps. 64. 5. et je serai rassasić, Ps. 16-15 lorsque vous me montrerez votre gloire; car alors vous comblerez les desirs ardens de vos serviteurs dans la cité de votre sainte Jerusalem, où vous

"Ils avaient une grande provision de peaux-"A cette brine si grande des Sanvages, se de cerfs, qui ne lour servaient pas, et cepenoignaient d'autres jourments, la faim, le froid, dant on ne m'en donnait aucune, et même retenu quelques passages. Elles m'apprenaient le mépris des derniers d'entre-eux,et les cruels lorsque dans le silence de la nuit. la rigueur à considérer en Dieu sa benté, Sep. 11. et à mo ressentiments des femmes à qui passe ordinai- du froid me poussait à prendre furtivement rappeler que si j'étais privé des donceurs rement toute le profit de la clusse, et qui me une de ces peaux, ils se levaient aussitôt pour de la dévotion, le juste vivait de la foi. Je regardaient comme la cause de leur pénurie | me l'arracher, tant ils me haïssaient. Dans cotlet it ma pean dessechie dans la poussière dels leurs caux pour tacher d'étancher ma soif si " l'eus beaucoup à souffrir de la faim, car 7.5. comme dit David, s'ouvrait par le froid. presque toutes les viandes (et c'est à la chasse et me causait presque sur tout le corps de vitoute leur nourriture) étant offertes au démon ves fouleurs: mais quand les peines interieures de mes réflexions. Ps. 118 72 j'aurais peut-être presque toutes les viandes (et c'est à la chasse et me causait presque sur tout le corps de vise joignirent à toutes ers douleurs du corps, mon état devint comme intolérable. Je me rappelais que tout récomment j'avais été convert du sang de mon très cher compagnon : et cenx qui vennient du village de Guillaume. me distrient qu'il était mort dans les tourmens | ténêbres. Luc. 22 53 Nons avens été alors acles plus cruels, et qu'à mon retour le même sort in'attendait.

" Ajoutez à cela le souvenir de ma vie pasée, souillée de tant de fantes, et si infidèle à " Quand la faim me pressait, je disais à Dieu Dieu, et alors je gémissais de mourir au milien de ma course, reponssé par le seigneur, sans sucrement, et sans le mérite d'aucune bonne œavre pour calmer mon juge. Aussi préoccapé et du désir de vivre et de la crainte de mourir, je faisais entendre de triste sou-Comme les neiges étaient déjà aboudantes, vous les yeux sur notre détresse et notre tri- 72 23.

font la vie spirituelle, vie que j'estimais bien | qu'un vêtement si court et en si manvais état, après la tempête ? Quand changerez-vous nos plus que celle lu corps. J'espérais qu'un jour et je souffrais surtoutla mit quand on m'obli- farmes en joie et en allegresse? L'aurais péri, tont cela leur serait utile, quand viendrait geait à me concher sans abri, sor la terre une, si le Seigneur n'eut abrégé ces jours-là. Marc. 13. 20.

Pavais recours à mon sontien et mon réfuge ordinaire, les saintes Ecritures dont j'avais les étudiais avec soin, je suivais le cours de prolongée. Je méditais jour et muit la loi de piri dans mon affliction, Ps. 123 5 ct mon ame. anrait été enserclie dans ces caux debordées. Mais Dieu soit béni de ne nous avoir pas livrés à la dent de nos ennemis dont l'heure était venue, Ps 123 6 aussi bien que celle de la puissance de cables de maux excessifs, en sorte que nons étions fatigués de vivre, 2 hor. 1 S. ce que je disais avec Job, mais dans un antre sens. Quand Dieu ne me ferait pas mourir, j'espérerais toujours en lui Job 13 15.

" Après deux mois passés dans cette retraite où, habitant les forêts comme Bernard, je no m'occupais que de Dien je devins un tel objet de haine pour tous ces Sauvages, que ne pouvant plus me souffrir, ils me renvoydrent les nourrirez nemlant l'éternité du meilleur des pirs, et je disais à mon Dieu: Quand finiront au village avant l'époque ordinaire. Devenu mes misères et mes douleurs? Quand jetterez- aux yeux de Diou comme une bête de somme. L's

même que nous n'avons pu supporter la liberté

Combien il était plus grand, plus digne, cœur et d'intelligence qui, le promier, avait et la Constituente avaient résumé depuis six mis la main dans les abus de l'administration mois tout ce que M. Louis Banaparte demanromaine et qui ne révoquait pas les concessions de aujourd'hui. Mieux valuit laisser les roqu'il avait faites librement ?

Combien la France retiruit de gloire de cette expédition entroprise dans un intérêt purement

moral at religieux!

Spectatrum (de Dijon).—On estaiem pentthre de instifier cette, lettre on ne le pourra pas. Pour notre compte, sans entrer anjourd'h ni bien avant dans la discussion, nous demanderons seulement àM. Louis Bonaparte et à son ministère ce qu'ils répondraient si on vennit leur proposer pour la France ce qu'ils veulent imposer au Pape. L'amnistic générale, dont on ne vent pas pour Paris, convient-elle mieux à Rome ? En 1848, Pie 1X avait prononce le premier une amnistie générale, on sair ce que cetacte de magnanimité lui a coûté.

Union ne l'Ouest .- Malgré l'expérience de plusieurs siècles, et notamment du nôtre. les politiques parlementaires et journalistes ne veulent pas voir que le secret de nos destinées est dans la liberté on la ruine de la papauté. Ce que nous ferons pour cette liberté nous profitera; ce que nous ferons pour cette ruine nous écrasera. Cette verité historique échappe à nos voltairiens conservateurs et révolutionpar de nouvelles et terribles catastrophes.

On lit dans l'Assemblée Nationale : Edgar Ney de la publier.

"Le Gouvernement doit connaître maintedu Souverain-Pontife.

soule un enseignement.

sances intéressées dans les affires d'Italie."

On lit dans le Courrier français:

-Les journaux anglais s'eccupent très loaguement, dopuis deux jours, de la lettre la Président sur les affaires de Rome. Leurs joie est unanime: jamais la presse anglaise n'a montré un plus parfait necord. Ces bonnes seuilles protestantes ne sompcomment même pas ce que c'est qu'un Pape. Elles voient dejà la papanté succombant sous le coup des humiliations énumérées dans la lettre de M. B.naparte. Aussi sont-elles disposées à pardoubut, notre gouvernement se mettait à l'envre Que dans le Conaté de Verchères, chaque

pour réaliser le programme de Mazzini, programme qui, d'ailleurs, a tonjours étécolni de lord Palmerston. Le Morning-lieral I a plus habile de se confier en cet homme de raison quant il dit que le Triumvirat romain volutionnaires romains faire leurs uffaires quo de reprendre lear plan en sous-wavre, après les avoir écrasés.

MÉLANGES RELIGIEUX.

No all and the control of the contro

MONTREAL, MARDI 9 OCTOBRE 1819.

TOTAL STATE TOTAL TOTAL STATE TO STATE STA Observations sur l'écrit de M. B du comit de U.... (Areair du 29 septembre.)

Suite. Nous terminâmes nos observations de Venlredi dernier, cu coachant que la dime, en Canada, n'est pas plus élevés qu'il no faut modérer ces inconvenantes crivilleries, qui sont devenues à la mode, dans certaines feuilnaires, puisse-t-elle ne pas leur être démontrée les. Et e mblen d'autres considérations auraient dà adoneir l'amortumo de cortains écrits contra en qu'on s'est pla à appoler " un amer "Le Gouvernement doit savoir maintenant surraisme à la pravreié du prys." —On repro-le déplorable effet produit à Rome par la lettre che avec envie aux prêtres Camplicus quelque du 18 août ; il doit savoir de quel part sont saperda de revenu. Mais les Prêtres n'oat-ils ge plus privre serait donc meilleur, et c'est sécutés. Il y anna des martyrs sur notre route, venns les rapports qui aveient calomnió pas droit, com no les autres citavens, de rece- parce que le fondateur de la religion chré- nons n'en doutons pas ; mais le parti démol'armée et l'administration militaire : il doit voir quelque saperla, qui doit leur servir tienne sevait cela qu'il commandait à ceux erate teur élèvera des monuments en passant, attribué à Trépassé, et la force du mot injurie savoir par quels motifs, après la publicité don d'unique ressource dats les jours de leurs in- auxquels notre clergé à succèdé, les apôtres, et continuera sans sourciller sa menche leute attribué à Damné. M. Macquet anraît-il par née à la lettre du 18 noût, le général Rostolan firmités et d'une vieillesse harée par de pénia signé sa démission, domande son rappel (il) bies travaux, quoique dispat les satyriques de doit savoir le jugement qu'il a porté sur ce te fleur teint r save ! A four décès, ils faissent ne pre preuniaur in zonis vestris." Mut. X. 9. lettre au point de vue de l'intérêt de la Fran-génér dement à louis l'anilles leurs biens pice, et la défense expresse qu'il a faite à M. trimonique, et l'on sait qu'ils disposent du lei les clergés d'Angleterre, dont l'un celui reste en au abacs et autres bonnes navres. Où de l'Eglise etablie, est largement rétribué, et sont les exceptions à cette conduite, qui soient l'autre, le clergé dissident, vir de son casuel mut les regrets et les sympathies que laisse dienes d'étre mentionnées! Et y n-t-il le et des contributions volontaires du son troule général Oudinot dans l'armée, dans l'a le moin tre o lieux d'uns cotte prévoy mes pour peau. El bien l'ecux qui out visité l'Angle-1 ministration civile de Romo et dans le cour les jours monveis, quand on sun que le prèces, terre et des processants mêmes vous diront u Souverain-Pontife. devenu vieux et buitate, est délaissé de ses quel est le plus moral, et le plus populaite de "Le général Oudinot a rendu compte de outilles et qu'est ne source même pas à lui de ces différens clergés. C'est le desir de sa mission, de la situation de nos affaires à faire un sort? D'allours, le esperita que pos- voir jouir de cette popularité et de cette pure-Rome et à Gaöte. Il a été longuement ques- sedu le préver e madent, est-il, le plus son- té le clergé e medien, et l'interet public souls tion de la lettre du Président. L'approbation venteutre chos : qu'une indemnite exigée par qui m'ont fait prendre la plame dans cette que le parti rouge, en finlie comme en France, la justice et la reconsaissance! -Qu'on venille | circonstance. Je veux des hommes publics a donnée à ce document, suffit pour le em- bien réfléchir à cari : Les Catholiques, en Ca- indépendans, autant que possible, du parvoir, damner et pour justifier l'impression doulou- nada, ne premaent pes, collectivement, le soin et dépendans du peuple ; c'est pour mei je rérouse qu'il à produite dans les rangs du parti de faire étalier les élèves du Sanctuaire. Per- clause l'abolition des dimes, d'accord en cela modéré. La joie de nos ennemis est à elle sonne n'ignora que ca sent des timilles perti- avec les principes démocratiques, les princicule un enseignement.

cultières, la p'up et appertemntes à la classe pes de la justice et les paroles métad de l'éd' Il parattrait qu'à la suite d'explications de arriente, qui présentent à l'Érite des Prêtres vantile." hi part do M. le Président, la lettre ne doit pas le part do m. le Président, la lettre ne doit pas le part do m. le Président, la lettre ne doit pas le part do m. le Président, la lettre ne doit pas le part de part les parts les ficlies a l'aut le considérée comme pièce officient une le part de part de part les ficlies a l'aut le part de la comme l'expression d'une opinion souvernimement jude que es prêtres informais cle, et le resultat que la diam est destinée à l'aut le part de l'aut est destinée à l'expression d'une opinion par les parts de la comme l'expression d'une opinion souvernimement jude que es prêtres informais cle, et le resultat que la diam est destinée à l'aut le part de l'aut est destinée à l'aut l personnelle n'engageant point, par conséquent, sont leurs par mis. Leurs frères et leurs sæurs, produire sur notre clergé. Canadien, est conla politique générale da gouvernement fran- qui ont absorbé une partie de lour for- vainquant, fondroyant méace! Voici, en cibit ais.

tune et qui se sont condumnés même le raisonnement qu'il renferme. Le clerge
"Une note rédigée dans le sens de ces ex- à de pénibles privitions, pour pouvoir aux Anglican, qui possède à lui sent autant de plications serait adressée au Pape et aux pais- déponses de 11 et 12 années d'études biens que tout le clergé ce volique du monde, est préparatoires à in prétrise ! Assurément, les devenu moins moral par l'excès de ses riches : Camelions mont pas plus la droit d'oxi- ses (coux qui crousent plus avent, aj anoraienti, "In démission de M. le général Rostolan ger que des pasteurs bour soient ainsi don- et par bien d'autres couses pa'il vuilt d'insiest acceptée. Il sera remplacé, d'uns le com- nés gratuitoment, qu'ils n'ont celui d'exi- mer): Donc les médiocres et honnétes revenus mandement en chef de l'armée de Rome, par ger que ces pisteurs, dont ils no s'occupent da clergé Canadien sont propres à le corrompre. M. le général Ramion. Mais ce remplace- plus qu'un ils sont midules on infirmes, don- Après une telle conclusion, nous ne crierons : ment ne sera pas immédiat. M. le général nent en bonnes tout leur superflu, sons songer pas, avoir de mandé aux fidèles réunis d'au-Randon, qui ve se marier, a demanté et ob-tenn l'autorisation de ne partir que dous luit cu dix jours. M. le général Rostolan gurdena son commanadement jusqu'à l'arrivée de son pritre convaire sus songer pas, avec m. p. : tran tecous i nrus nons durons : cu voltà da hum-lag i C'est ainsi que des so-phistes prétendent surprendre in bonne toi de luit peuple. Canadi es, such ex-le donc, e'est son commanadement jusqu'à l'arrivée de son prêtre convaire su permières notions des con-prêtre convaire su permières notions des con-pretre convaire su permière su permières notions des con-pretre convaire su permière su permi venances et de la justice empécheraient de nomis que votre clergé s'est l'uls par sa noble traiter tout autre citoyen. Nous pouvous dour conclure, avec raison, que le clergé Caratien | décharger, enz, du fardeau | d'entretenir vos doit recevoir du peuple des revenus qui lui permettent d'acquitter des dettes de reconnaissance et d'économiser de quoi vivre convenablement dans la veillesse on les infirmi-

Nous croyons avoir abordé franchement la prestion, tella que l'a posée notre adversaire. Si nous avous fait commitre le faible de se ner à la France l'expédition romaine et s'en cause, nous n'avous pis, non plus, dissimulé succès, si la détournant tardivement de sou jeu que ses calculs pouvaient offrir de vérité.

" Les épaules chargées d'une énorme quan- la faim. la soif, la nudité et les maurais tité de viandes, je tâchai pendant ce voyage trairments; nous n'arms print de demenani fut de 8 jours de me tenir bien uni à bui, res stubles, on nous manulit et nous bénissons. On ignorant le sort qui m'attendait à mon arrivée. I nous perseute et nons le sonfrons. Nous som-"Déjà quelques Sauvages qui nous avaient | mes devenus comm : les ordires du monde, comdévancés avaient répandu beaucoup de bruits | me les belaquees qui sont rejetées de tous 1 Cor. sur moi. Dans le chemin, j'ens beaucoup à 4 11

souffrir do ma mudité presque complette sous | Mes maîtres au recour de la classe vers le un froid très piquant ; je passais presque tou- milien de janvier me donnérent des peaux pour tes les nuits en plein air, et, j'avais encore les ing convrir un pen mieux : mais un Corrain doigts couverts de plaies qui se cicatrisèrent qui vivait a see les II d'andais, apprenant en jourd'hui, à ces réflexions, si ce n'est d'affirque je souffrais m'envoya en présent un des "Dans le village, on me donna une petite vetements qu'ils ont coutume de vendre nux peau pour ajouter au vêtement usé qui me cou- Sauvages. Co fut un petit soulagement à

J'en reçus un rlos grand d'une bonne vicille dont le fils unique avait péri il y avait peu servi autresois sous les peaux de brebis et les de tomps. Elle occupait un des promiers rangs parmi les sions (our la barbario a aussi sa noblesse). Elle prit soin de moi, et le seigneur me lit trouver grace devant elle. Tont Pavais tous les jours sous les veux des Sou- | cola n'était qu'une petite consolation dans de

Cependant, quand je vis qu'on me lai sait dans nos bagages, tandis que le jour et la muit la vie, je m'appliquai à l'étude de la langue. Et comme les assemblées non seniement de notre village, mais de tout le pays, se tenaient profanation qu'ils faisaient des vôtements su- dans notre cabane, je pus commencer à instruire les plus anciens sar les mystères de deux voiles dont on se sert ordinairement à la notre foi. Ils m'adressaient mille questions sur le soleil, la lune, et la figure que représente son disque, sur la circonférence de la "Je puis dire avec vérité devant Dien, de | terre, la grandeur de l'océan, le flux et le | d'un reptile impur-coup de pied l'on sait où-

(H Continuer.)

Curé ait du recevoir en 1814, en supposant la de presbytère. Au lieu de dire que nous dime exactement payée, la somme de 6,000 avions injurié les oblats, les Milanges nurait | me permettral de regretter, avec plusieurs aufrancs, l'un portant l'autro, c'est un avance que du répondre aux accusations que nous avons tres de vos lecteurs, que M. Macquet, dans le nous croyous vad. Mais, que s'en suit-il de la? portees contre eux. Mais incapables de le Qu'ancun esprit juste, d'abord, no trouvera [ce revenu exorbitant, pour les raisens déjà nons lancer une sainte culonnie par la tête.... mentionnées, et pour d'autres considérations "Nons rappelons aux Milanges que nous lui que nous développerons s'il est besoin. Et ensuite, que la dime dans les paroisses de ce-Comté a été deux et trois fois plus considérable que dans une multitude d'autres pareisses. parce que la population y est deux ou trois fois plus forte. - Que veut dons dire M. B, quand il pario de la dime comme " d'un fardean si pesant, que tous les peuples out au moins essayé, s'ils n'ont pu réassir, a le seconer !" Vondreit-il, par une ruse malhonnête, faire comprendre un peuple que la d'une regardee nilleurs comme un fardeau trop pesant, se payait sur le même pied qu'en Canada? Il n'est pas possible que M. B.... ait voulu nous faire avaler es moucheron! Oh! non: pensons plutôt qu'il n'a pas fait choix d'un ex- | senis à écraser ; nous ne nons sommes pas enression qui put traduire parfaitement l'excellence de ses intentions.

Nous passons in tintement à la secondo partie de la réplique de M. B..... c'est-à-dire, à pour un clergé qui sornit proportionné avec la ses maxiones, commo nous sommes convenus population. Cette remarque qui nous semble de les appeler. Pour que les locteurs apprédime vérité incontessable, devrait, ce samble, cient plus exactement la portée de la leçon que ce Monsieur donne à la société, nous allons reproduire le passage qui la contient dans bien même, ce qui n'arrivera pas, les Milan- fidèles? M. Macquet ne devait-il pas plutôt toute l'intégrité du texe. Le voiei :

> " Les richesses corronnent, et l'on sait ce qu'ont été dans tous les temps et dans tous serait perdue? De nos cendres renaitmient pes? les pays les clerges trop riches à commencer un journal qui serait d'autant plus fort, d'aupur les papes, surtout au moyen are. Le cler- tant plus viole et aucuous aurious été plus perde n'avoir ni or ni argent dans leurs bourses, j'et progressive vers les régions de l'avenir." " Nolite possidere aurum, neque argentum.]

conduite, venient en venir à la mesare de se prétres, pour vous en charger vous souls qui tenez à la pratique de vos devoirs religioux, sont l'anmône de tont l'argent qu'ils avaient Voyez-vous comme on procède ? " Les richesses corrompent," dit-on : "le elergé plus pauveseruit done meilleur": le clerge dissident d'Angleterre, qui vit de contributions volontaires, est plus moral et plus populaire que l'autre;" la même popularité, il feut lui soustraire son hométe moyen de subsistance. Les excesdésirent le ravaler. - Les richesses corron- fruit. pent'le clergé : donc il faut introduire le systême des contributions volontaires, sous lequel [Messieurs les abolitionnistes, au moyen de l le laissant porter à cette classe du pemple à laqui court (!) - Nous n'ajouverons rieu, pour au- pleines d'intérêt. mer que la suggestion de spolier l'Eglise du Canada de ses droits acquis, et de satisfaire par là ses ennumis de tomes sectes, de toutes races, et de toutes opinions, ne trouvera nul accès dans l'esprit sage et sensé de nos compatriotes. (A continuer.)

On lit dans le Miniteur Canadien:

"Il nous peine d'avoir maintenant à répondre à des journaux dont les armes favorites sont la calomnie, la mauvaise foi, le mensonge l et la proscription. Copendant notre devoir de journaliste nous y force. Nous rangerous du et in fange, pour ne pas trop nous salir.....

" Nons rougicious, et nous aurious pour de halles, si comme les Mélanges, nons salissions nos colonnes d'expressions comme celle-ci; Crachons dessus—la bave de nes ennemis—bave cela du style de carrefour, mais bien du style bliée dans votre dernière feuille. Sans m'at llités.

faire, il fallait bien, en guisse de bénédiction,

"Nons rappelons aux MHanges que nons luiavons demandé si la réduction des Milanges et le dergéen général, partagnait l'opinion diabeil pus du donné N° 19, qu'il fallait appanyrir le pays pour le rendre moral. A cela les Milanges n'ont rien répondu. Qui ne répond, consent, dit le proverbe. Or, nous appelons de nouveaux l'attention du peuple sur cette entreprise diabolique faite par quelques prêtres, smon par tout le clergé, de ruiner le pays pour le rendre plus moral. C'est encore là de l'économie politique de presbytère!

" Les Mélanges appellent sur nous la proscription des dévots et des ignorants. Qu'ils prennent garde à cux, nous ne sommes pas gagés dans ces brûlantes discussions, sans y

Bien qu'elle soit juntile, voila notre réponse an Mondour Canadien: " B vec d'un reptile i apur -coup de pied l'on suit av, ne sont point des expressions que nous-mêmes nyons employées : nous dontons fort que la dernière ait eté lue d'us nos colo mes.

Le Muiteur commet pour le moins une inconséquence en prétendant nous rendre solidaires d'une phrase qu'il a soustruite à une feitre privée que nous ne connaissons pas, Nous peusous néammoins porvoir dire que l'auour a dù attacher à come plurase un seus parienliërement philosophi pre-

En répétant que le ciergé se mûle de poliique : que les PP. Oblats, autre sorte de Jesuies, possèdent des propriétés et un moulin; no, sons secours hum du, le blé ne croit pis banges ont été élevés dans des halles, etc.... Miniteur nous prouve que nous ne devons. es lai ré condre, si nons que vocalons paraitre cacore plus cullus que lui. Vraiment co serait à qui mieux mieux. Allons donc!

Dimanche dernier à l'exercise de Parchiconféccie du Cœur de Jésus, dans la Chapette de St. Pierre, Fanhourg de Québec, Monseiuneur Demers, Evèque de Vancouver a donto Pi struction et le salot.

Le régit que l'Evêque Missionnaire a fait, dans cotto circonstance de ses courses Apostosions lointaines. Le prélat descendit de chaire

Cette fois encore, commo lors de la unête imprévue du R. P. Laverlo hère pour ses missions de la Baie d'Hadson, les fidèles de St. Pierre ont donné le denier de lavenve en fui-

Ce procédé est d'autant plus généreux de la part du R. P. Léonard, que la quête qui ullait se faire en comoment avait été annon-

fileles de la chapelle de St. Pierre; feur gé-

Nous insérons bien volontiers la communication suivante; mais, nous nous croyons tout à fait justifiables quant au silence que nous avons gardé sur l'écrit de M. l'abbé Macquet. Co silence noas semblait prescrit par la circonstance : libre à d'autres qu'à nons d'émettre leur opinion sur la démarche de ce monsieur.-D'ailleurs, le silence que nous garderious sur une correspondance insérée dans nos colonnes, n'est pas une preuve que nons nons rendions solidaires de tontes les expressions qu'elle renferme. Autrement, il nous fandrait en biffer scrupulensement tous les mots qui ne seraient pas en lerrmonie avec nos pied, antant qu'il nous sera possible la bone des Cu procéde d'arait à nos correspondants une libre et convenable discussion. Et, l'observation que nous fesons ici, ne justifie nalfaire croire que nous avons été (levé dans les lement l'insertion des inconvenantes productions admises dans certains bureaux.

Scène Evangélique.

et autres semblables. Nous n'appelous pas M. l'abbé J. Macquet, donne à sa lettre pu-

tucher à critiquer l'écrit de ce Monsieur, jo but " de ramener les questions politiques dans " leur vrai domaine de la charité, dans le do-" maine de l'Evangile," ait era devoir censurer également le Trépassé de l'Avenir et le Damné de la Minerve.

Trépressi, en effet, non content de lancer contre le clergé netuel une triple bordée d'injures et de calonnies, a été fouiller dans les cendres des tombeaux, pour en faire sortir les ombres des prêtres et des pontifes les plus justement vénérés parmi nous, et les accuser le fautes et de crimes sans nombre. Il s'est fait le champion de l'irreligion et du nivellement démocratico-communiste, et a déclaré au clergé du Canada une guerre à mort. Son but en cela est évident : c'est de faire perdre aux prètres Catholiques cette influence qu'ils possèdent avec tant de droit sur nos religienses populations du Canada.

Cet écrivain-là, MM, les Rédacteurs, méritait les reproches et la censure de M. l'abbé avoir été poussés, pour ainsi dire, par un fort | Macquet et de tous les hommes bien pensants parti de nos plus respectables compatriotes, et un pen attachés à leur Religion. Mais Nous avons été étonnés, depuis le commence- pouvait-il devait-il en être de même du Damment de cette discussion, du nombre de gens | né de la Minerve? Cet écrivain-là, quelqu'il qui partagent nes idées au sujet des prêtres. soit, devait-il être compris dans une même Fous n'attendaient qu'un organe pour l'appuy- censure avec celui qu'il combattait et combat er; et nous sommes sûrs de l'être. Quand encore, au grand chagrin de Trépasé et de ses gos, par ces calomnies, parvien fraient à nons donner un mot d'éloge au Damne, qui consaporter un comp mortel, croient-ils que la cause | crait ses loisirs à la défense des bons princi-

> Mais non, dit M. Macquet: "Le Trépassé reproche au Damné l'abus des graces et le Danné injurie Trépassé." En vérité fadmire dans cette please la douceur du mot reproche hasard manqué de lire les écrits du Trépassé, et se serait-il contenté d'entendre parler quelque part des dialogues du Damné? Si tel est le cas, je ne m'étonne plus de la douceur et de la force respectives des mots reproche et injurie dont il se sert plus haut. Mais s'il a réellement saivi lui-même la discussion et s'il lu les articles en question, je ne sais plus comment expliquer les expressions étonnantes que j'ai remarquées plus laut.

Après ce qui précède, personne no sem sur-pris de voir plus loin M. l'abbé Macquet contimer sur le même ton et donner à entendre one les deux adversaires et leurs partis respectils on les comps (com ne il les appelle) sont égnlement fautifs et b'anables. Il est bien vrai que d'un côté se trouve l'Acrair et de l'amre les Milanges Religieux, d'un côté le Moniteur dans les lorens vierges ; que cas MM, des M' et de l'autre le Journal da Quebre. là Trépussi et ici Denné, cuin à ganche l'irreligion et à droite les catholiques et tous les hommes bien pensions. N'importe, M. Macquet est d'avis qu'il fam les consurer également, et il se pose ca mediatear. Je ne consure pas sa conduite, mais je la regrette, parce que j'uime à croire qu'en ce fidsant, il n'a cu que d'excellentes infentions. Mais il dovra bientôt, en y rétléchissant, Supercevoir que son action n'est pas en unisson avec ses intentions, et qu'il a complétement manque son but.

de termine, M.M. les Réducteurs, en vous priant d'insérer la présente dans votre prochaine fouille. Ce sera fournir une occasion liques et de leur résultat a vivement ému à M. l'abbé Macquet de s'expliquer, s'il le déet intéressé l'auditoire en l'eveur de ces mis- sire; et d'un autre côté, vous vous trouveren en position d'émettre vous-mêmes votre opision involontaire dans vos bureaux.

Croyez-moi, MM. les Rédacteurs, FRANC-CEUR.

6 octobre 1819,

Le siège du gouvernement.

Les journaux du Hant-Canada continuent comme les journaux du Bas-Canada, à agiter cée des le Dimenche précédent pour des be- la question du siège du gouvernement. Les donc, pour voir le clergé e madien entouré de soins pressants de son Eglise. (Communiqué.) premiers voudraient tous avoir le siège de la Nous devons donner de justes éloges aux liégislature et du gouvernement dans la ville de Toronto; mais plusieurs d'entre eux (et parsives richesses du Clerge anglieur l'oat ren lu nérosité est d'antant plus digne d'intérêt qu'il mi conx-ci se trouve le Mirror de Toronto,) ne moins moral : donc il faut réduire le c'ergé out dans ce moment de plus nombreux sacri- peuvent croire que le gouvernement en vienne canadien à la mendicité en le mettent à la fices à l'ire. Ce zèle éteette churité, nous fà une pareille détermination. Quant aux jourmerci des rancunes de quelques individus qui l'espérous, ne manqueront pus de porter leur manx de Montréal,ils sont tous manimes à demander au gouvernement de ne pas éloigner de cette dernière ville le siège de la législature Hier les RR. PP. Telmon, Souferin, le frère et de l'autorité exécutive. Émin les journaux Gélot Seolastique Oblat et un frère coadjureur de Québec se contentent pour le moment d'enl'indifférence en matière de religion, s'exoné- de la même congrégation, ort quitté le Canada régistrer les on-dits et les opinions de la presse reront du findeau de l'entretieu du Prêtre, en pour se rendre avec Mgr. Audin, aux missions du reste de la province, et ils ne semblent fiure da Texas. Le R. P. Telmon avait adresse que bien peu d'efforts pour montrer combien quelle ils s'intéressent tant, (!) et pour l'amour | la veille aux fidéles de l'archiconfrérie, dans | il est avantageux pour tout le pays que le siège de laquelle ils preament la plume car le temps l'Eglise cathédrale, des paroles touchantes et | du gouvernement continue à être dans le Bas-Canada.

Il nous semble pourtant que dans ce moment où la question d'une translation du siège du gouvernement doit être décidée d'une manière on d'une autre, la presse devrait faire connuître quels sont à ce sujet les désirs et les vœux de nos populations. Il est vrai que l'assemblée législative, avant de se séparer, a décidé à une majorité de cinq voix que Montréal doit cesser d'être la capitale du Canada. et qu'il faut user d'un système alternatif entre Toronto et Québec. Mais ce n'a pas été là une decision finale; c'a été plutôt une simple suggestion an gouvernment, on encore, si l'on veul, une autorité que la chambre des députés a voulu fournir au ministère et sur laquelle il pût s'appuyer, dans le cas où il jugerait opportun et désirable généralement qu'il en fut

Ainsi le ministère n'est nullement enchaîné par cette décision, et tout le monde doit s'en réjouir. Cur, il faut l'avouer, la résolution de l'assemblée législative n'a été prise que sons Tel est, MM. les Rédacteurs, le titre que le coup de récents événements et sous des illusions qui ne se changeront jamais en réa-

vages bien habillés avec les étoffes et les vê- si grandes épreuves. tements qui se trouvaient en grande quantité i je grelotais de froid. Mais c'était peu de chose. J'étais bien plus sensible à l'indigue erés. Un d'eux s'était fait des mitasses avec messe, en changeant ainsi étrangement leur

vrait. Ainsi à demi-vêtu, je parcourais les !

rnes en conjurant le Seigneur de m'admettre

un jour au nombre de ses saints, qui l'avaient

peaux de chèvres dans les afflictions et les persé-

cutions, cux dont le monde n'était pas digne.

à peine un milien de janvier.

tout le temps qui s'écoula jusqu'au milieu de ressux des mers. Janvier: Jusqu'd cette houre nous soustrons

destination.

comme l'a dit Lord Elgin dans une conversa- les conlager; vous jettant dans les hôpitaux nexion. Et tout en priant sincèrement que tion privée, ni craindre ni se fûcher. Il ne pour placer que que gouttes de la rosée du fant pas qu'une translation du siège du gouvernement ait lieu, parce qu'on veut punir la canaille qui a brûlé le Parlement et insulté le réprésentant de la Souveraine. Nous ne supposons pas que ce pût être par crainte : les ministres actuels ne sont pas susceptibles de ce sentiment. Il ne faut pas non plus que cette translation ait lieu pour satisfaire quelques mécontents, on pour servir l'amour propre blessé de quelques individus. Cette importante question doit se décider, ce nous semble, conformement aux voux du pays, et par pays nous entendons "les libéraux." Comment en effet voudrait-on que le ministère ent à écouter sur ce point des hommes qui ont été les instigateurs et auteurs des troubles et des brigandages dont Montréal a été le théatre.

Est-ce que par hasard le ministère doit quelque chose à ces hommes-là ? E-t ce d'eux qu'il doit recevoir ses inspirations? Nullement ce sont les Libéranx etles soutiens du ministère qui doivent le guider dans sa décision au sujet du siège du gouvernement. C'est leur avantage et c'est leur commodité qu'il doit consulter en premier lieu. Il doit se souvenir que la population est composée de deux ori gines et qu'il est des plus désimble que lours députés s'assemblent en un lieu où ils rencon tent des sympathies et une population qui parle la meme langue qu'eux 'Il devra donc conclure tout naturellement que Toronto ne saurait convenir comme Capitale du Canada-Uni ; car c'est la ville Tory par execllence e' où la langue française ne se perle pas du tout -Voilà pour le ministère.

Quant'à Lord Elgin, ses antécédents nous rassurent plemement sur les motifs qui le guideront dans la décision de la question du siège du gouvernement. Son Excellence, se sonviendra d'ailleurs que, le 23 mai dernier. elle a répondu comme suit à l'adresse de l'assemblée Légistative au sajet du siège du gouxernement :

" Messieurs. Le sujet de votre adresse de-" mandant l'exercice de la prérogative roya-" le dans une matière qui requiert une très " sérieuse considération, recevra toute mon "attention. Je ne dois rependant pas vons " cacher que seros moi, un changement aussi " sérieux dois cette politique, ne derrait pas " être risqué légèrement, et que, pardessus tout. " In raison d'une apparente nécessite (dans le "moment) pour ce changement, it doct pa-"exercer une influence induction l'adoption "de ce changement."

En conclusion, nous espérons que la presse de Montréal et surtout de Québec va de nouvean s'occuper activement de la question qui se décidera sous peu. Que le Ministère sache ce que vent a co sajet l'opinion publique dans le Bas-Canada; il se trouvera alors en état d'agir avec connaissance de cause et en conformité avec les voux de la majorité.

Communiqué.

(Extraits du Journal de Quebic.) La religion, M. Chiniquy et F.M. reziir. DEUXIÈME ARTICLE.

. . . Pourquoi done encore une fois soustraire à la poussière du passé les mauvaises pages de crainte du ridiente n'a pas esé les rajennir dans M. pour le H. C. clergé Canadien est méchant, corrompa, comemi naturel du pemple, s'engraissant de sa chair et, dans sa soil de sang, aiguisant sans cesse le poignard pour l'assassinat !....

Que diriez-vous, si nous avions le hideux courage de descendre dans l'abime du passé afin d'y ramasser tontes les iniquités commises en deliors du sacerdoce depuis le commencement du mondo; que, chargé de ce fardeau hidensement colossal, nous remontions à la surface, au présent, et que dévoilant avec complaisance les immenses misères de Plumanité, nous disions à fla société : Voilà tes crimes !... Tu mérites de périr !..... Au Canada, voilà les fortaits des individus et des peuples depuis la création, il faut que tu t'offres en immolation pour les expier !.... Que répondriez-vous ? Vous frémiriez de colère et d'indignation et l'im-

molation serait pour nous!.... Nous ne vous demandons plus les motifs de votre haine pour le prêtre ; la cause de cette fraternité de la destruction, nous venons de la développer suffisamment. Le prêtre n'a-t-il pas, en effet, moralisé la société ? ne l'a-t-il pas soulagée, lorsqu'elle souffrait / ne l'a-t il pas instruite? Privé des joies de la vie domestique et de la famille, a-t-il manqué aux obligations de sa mission publique dans le sacerdoce ? n-t-il manqué jamais de venir au secours du joune talent qui vouloit se produire, au risque, souvent, de réchauffer un serpent se débarrassant de la recommissance par l'ingratitude, la perfidie et les calonnies de la haine?

Ses œuvres sont là pour prouver qu'il a noblement rempli sa mission......

Préparez-vous pour le travail, préparez-vous pour les œuvres, car, puisque vous répudiez le pretre, puisque vous le couvrez d'ignominie et cement de trahison (like constructive treason) on de honte; puisqu'il n'est plus digne de la mission que lui a confice le Christ, il faut bien que vous le remplaciez, pour accomplir la prophétie du Christ qui a promis au monde la perpétuité | multifier le peu d'influence que mon nom jeut de son Eglise par l'apostolat. Il lui fant un avoir donnée au Witness; et de même que j'ai sacerdoce qui, donnant le coup de pied à l'autre, vous Pavez dit, soit plus pur, plus dévoué; s'offrant incessamment au poignard de l'assassin pour accomplir la loi de son être; allant dans la tuerie présenter la gorge au conteau vers moi pour publier cette protestation de ma du " chourineur," quand le bourreau ne veut part contre toute la ligne de conduite de votre pas de victimes; courant, dans l'intervalle, au journal depuis le 25 avril, et spécialement con- provinciale, convoqué par Mgr. l'Archevêque

Que doit donc saire le ministère? Il ne doit, devant de toutes les misères humaines pour ciel sur la langue brûlante du pestiféré qui demande le prêtre; allant prêcher la tempérance, cette vertu qui sauve les peuples, de paroisse en paroisse; vons enfonçant dans la forêt pour y conduire et y encourager le colon, on pour aumoneer aux tribus sauvages la bonne nouvelle de l'Evangile ; créant partout des collèges et des institutions de tout genre à la place de ceux que vous aurez détruits, car, avec le prêtre, vous le savez, ces œuvres doivent pé-

Chronique des Melanges.

CALIFORNIE.-Un M. Smith, ci-devant de Montréal et maintenant à San Francisco en Californie, écrit à un de ses amis en Canada une lettre où se trouve le passage suivant: " Si quelqu'un me demandait s'il est sage de venir en Californie, je lui dirais qu'il pourrait avoir iei beaucoup d'or, s'il avait l'intention de faire de lui-même un parfait esclave pour le gagner. Il y a ici des centaines d'individus qui souhaiteraient beaucoup d'être encore dans les pays d'où ils sont partis." C'est vraiment encourageant; et j'avertis mes lecteurs que l'envie d'aller en Californie commence à me passer!

ANNEXION. - Le Transcript de jeudi contient an excellent article où il combat vigoureusement ses confrères de la Gazette, du Herald et du Courier en ce qui regarde l'annexion. Il est d'avis (et tous les hommes sensés sont avec lui) que le Canada n'est nullement pret à s'annexer, quand même il voudrait en veuir à cette extrémité. Des articles comme celui-là font honneur à leurs auteurs, et montrent que ceux-ci ne considérent pas le sujet à travers le bandeau de leurs préjugés, et ne se laissent pas en cela guider par les passions du

LORD ELGIN,-C'est aujourd'hui que Lord Elgin fait son entrée à Toronto. On paraît craindre que les tories ne venlent s'opposer aux démonstrations des libéraux. En attendant S. E. a visité Pavis, Galt, Cuelpia, Woodstock, London, Port Sarnia, etc. Il a été reçu partont avec le plus grand respect et les plus grandes démonstrations de joie.

M. PRICE. - C'hon, M. Price, membre du ministère, vient d'adresser au Globe de Toronto une excellente lettre, que la Minerce a traduite dans sa feuille d'hier soir. C'est un écrit qu'il serait désirable de voir reproduit par toute la presse libérale.

CHEMIN DE FER DE MELBOURNE.-Les citoyens de Québec viennent d'autoriser, autant bles spéciaux. qu'ils le penvent, leur conseil municipal à émettre des bous de la Cité au montant de £100,000 pour l'acititer la construction du chemin de ter de Québec à la Pointe-Lévi. On ne devait pas s'actendre à moias de la part de la population de Québec. Il faut maintenant qu'elle exécute son grand projet.

us neces .- Courtenay, qui a été arrêté et mis sous caution durant les émeutes du mois d'août, est mort samedi soir et a été ialauné

NOMINATIONS. - La Gazette Officielle de samedi annonce la nomination de William Bume Blake, éer., solliciteur général pour le II. C., comme Chancelier de Sn Majesté pour le l'histoire Européenne ! pourquoi répéter qu'il Haut-Canada, celle de James Christie Palya eu, d'âge en age, de méchants piètres i mer Esten, éer., pour être un des Vice-Chanpourquoi donner pour la millième fois le récit | celiers de S. M. pour le H. C., et celle de Audes contentions religiouses, dont le souvenir drew Norton Buell, éer., pour être Régistra-est si vieux, que la philosophie moderne, par teur de la Hunty-Co ir de Cha isolierie de S.

ses luttes ar lentes contre le sacordoce etl'Eglise M. Thomas Wilson.-M. Thomas Wilson du Christ! Pourquoi! pour prouver que le est le Président de la Lieue à Québec,et comme tel il juge à propos d'adresser de temps à untre des épitres aux habitants des Provinces d'en bas; e'est la Gazette de Québec et le Chronicle qui les publient d'ordinaire. Dans sa dernière épitre il annonce au monde que le Conada n'a plus que deux partis à prendre : on se rendre indépendant on s'annexer!! M. Wilson ajoute qu'il est pour l'Indépendance et contre l'annexion ; la Gazette de Québec fait une semblable déclaration. C'est très important pour le public et surtout pour l'avenir du Canada !

vaisseaux.-Au 5 courant, il était arrivé à Québec 1049 vaisseaux formant un tonnage de 423,605 touncaux; c'est 48 vaisseaux et 13,-845 tonneaux de plus qu'en 1848.

un yankeu!-Un uméricain de St. Louis est en ce moment à la tête d'une industrie nouvelle. Il paraît qu'il vend des cereneils de seconde main ! On ne dit pas s'il fait for-

L'HON, MALCOLM CAMERON ET L'ANNEXION, -

La Witness d'hier, contient la lettre saivante que lui a adressée l'.lon. M. Cameron, membre du ministère: " Monsieur, je vois par votre Prospectus pour l'année 1850, que vous vous proposez de discuter dans votre journal la question de l'Annexion aux Etals-Unis; et je considère que c'est-là une violation du principe sur lequel le Witness s'est appuyé en commencant, et un manquement all contrat couclu avec les sonscripteurs originaux, puisqu'il était distinctement entenda que la politique et l'esprit de parti seraient également évités, et que le Witness serait purement un journal-de-famille religioux. Maintenant, comme je regarde la question de l'Annexion non seulement comme une question politique, mais comme un commen la conspiration d'une bande d'hommes désappointés et deloyaux pour démembrer l'empire, je ne peux m'empêcher d'élever la voix pour eru de mon devoir de donner mon opinion en faveur de ce journal et de ses principes la pre-

mière année de son existence, de même aussi

je vons prie maintenant d'être assez juste en-

tre la part active qu'il prend en faveur de l'Anvous puissiez entrer dans la voix de la vérité et quitter coux qui révent un changement, je demenre votre obéissant sérviteur, Malcolm ameron."

TENURE SEIGNEURIALE. -C'est aujourd'hui que les députés s'assemblent pour s'entendre au sujet des mesures à adopter en ce qui regarde la tenure seigneuriale.

Délanquants .- Durant la semaine dernière, la police a arrêté, dit la Minerre, 72 délinquants en cette ville, et mercredi elle a saisi 1722 pains qui n'avaient pas le poids voulu par

un reu. Le feun consumé samedi, près la Montagne, une grange avec 30 on 40,000 bottes de foin ; c'est le fait d'un incendiaire, dit la Gazette.

LES ON-DITS .- Si l'on en croyait les journaux tories, le siège du gouvernement iruit de suite à Toronto, or selon eux c'est la décision du ministère. Néanmoins si l'on peut s'en rapporter un peu à la rumeur publique, le conseil aurait siègé hier matin, une majorité se serait prononce contre Montréal , mais il n'aurait pas pu s'en trouver une en laveur d'une autre ville. Une rameur ajoute que tous les membres Canadiens-Français du ministère ainsi que l'hon. M. Leslie auraient dit en Conseil que, si le siège du gouvernement est transférés à Toronto, ils résigneront tous et remettront leurs portefeuilles. Telles sont les runicurs, qui probablement n'ont qu'une origine fort pen croyable. Tontefois je les raptoajours avides de nouveau.

AUTRES NOUVELLES DE LORD ELGIN. - Les derniers journaux du II. C., regus hier, annonpour adopter une adresse à B. E. Lord Elgin, manière et l'antre criant dans un sens opposé. Les libéraux ont donc adopté une adresse pour eux souls, et s'étaient mis à élever des ares-de riomphe Mais les tories les ont detruits durant la mait. Le Maire (tory) a alors éarit à Lord Elgin qu'il n'était pas sur pour S. E. de se readre à London, que sa vie y serait cu péril. Lord Eigia lai a répondu : "Je m'en vais à London." Il s'y est rendu en effet et était escorté d'une foule considérable. Il a été reçu avec acelamation. Il est bien vrai que les tories (au nombre de 35) ont voulu créer du tapage, et un d'entre eux à même dechargé son pastalet et b'essé un libéral. Ou les a mis à l'ordre, on a incarcéré l'homme au pistolet, et l'en a assermenté des connéta-

Nouvelles d'Eurone.

ARRIVEE DU STEAMER CANADA.

Le Steamer Canada est entre le 4 octobre vers 2 houre de l'après-midi, dans le port de New-York; aprèt une des plus belies traversées qui aient encore été faites. Un mois lui a suffit pour femehir deux fois l'atlantique, avec six jones de relache.

Le Canada nons apporte des dates de Paris usqu'au 20, de Londres jusqu'au 21, de Liverpool jusqu'au 22 septembre.

Les nouvelles de France sont à peu prèuniles : elles se bornent pour ainsi dire, à une maladie de M. Falloux qui semble devoir annoncer la retraite de ce mi sistre et un remaniement portiel du cabinet.

Le général Rostelan est maintenu pour le commandement en chel de l'armée d'Italia, et le genéral Randon reste en France.

En Allemagne, la question fédérale paraît pprocher d'une solution, au moins provisoire, lont les bénéfices seraient partagés d'une manière à peu près égale entre la Prusse en 'Autriche.

Quant à la Hongrie, elle a vu tomber encore un des derniers boalevards qui lui restaient : Peterwardein s'est rendu. Comorn sco! renferme donc désormais dans ses murs les débris de cette héroïque nationalité qui, un moment, a monace Vienne elle-même. Une nouvelle complication parait toutefois prête à surgir de cette insurrection à peine éteinte. La Porte a refusé de fivrer à la vindicte autrichieune et russe les chefs qui ont cherché un refuge sur le territoire ottoman et parmi lesquels figurent Kossuth, Dembinski, peutêtre aussi l'infatigable Bem. C'est la une résistance que le Czar no rencontera pas sans colère, et qu'il ne serait pas surprenant de le voir s'efforcer de vainere autrement que par des représentation diplomatiques. Il semit assez curieux que l'Europe Occidentale se tronvât en face d'une nouvelle question l'Orient, pour avoir, les uns étouffe, les autres aissé succomber la Hongrie-

L'Archavêque de Paris vient de convoquer un concile composé des évê mes de la provin-Depuis la révolution, on n'avuit pas vu de concile en France, et les articles organiques anformellement ces réunions, à moins qu'elle no saient expressament autorisées par le gouvernement. Or, les évêques qui considérent. no:, sans raison, cette législation comme abrogée par la constitution républicaine, n'out pas vouln demander l'antorisation : sur quoi, le govvernement fort embarrassé, n'osant ni considérer les articles organiques comme virtuellement abolis, et laisser les évêques se réunir, ni les considérer comme subsistant et les faire l'autorisation qu'on ne loi demandrit pas, le matin même du jour où seréunissuit le c meile. On n'est plus mala troit. Courier des E. U.

Concile Provinciale de Paris.

~~~~~~

C'est le lundi, 17 septembre, que le concile

que donne à ce sujet l'Ami de la Réligion.

" L'ouverture du concile s'est faite par le sacrifice de la messe, célébrée par Mgr. l'Archevêque de Paris. Assistant au concile, en personne, NN. SS. l'Archevêque de Paris, l'archevêque de Meaux. l'évêque de Versailles, l'évêque de Blois : Mgr. l'évêque de Chartres est représenté par un promieur, M. le supérieur du grand séminaire, vicaire-général.

" M. Pabbé Dopalonp évêgne désigné d'Orleans, est également présent. Chaque chapitre est représenté par ses délégrés ; le chapître métropolitain a choisi MM. Tre-vaux, doyen, et Surat, archiprêtre de Notre-Dame. Les chapitres cathédraux ont un scul représentant.

"Parmi les thélogiens du concile, on remarque : MM. de Courson, supérieur général d ela Compagnie de Saint Sel sice: le R. P. de Ravignan, de la Compagnie de Jésus ; le R. P. Rubillon, M.M. Carrière et Jeard, directeurs et professeurs au séminaire Saint-Sulpice ; M. l'abbé langiois, supérieur du sémmaire des Missions-Etrangères; MM. Annat. curé de Saint Séverin; Corbière, curé de Passy; M. l'abbé Bautain, et plusieurs autres ecclésiastiques distingués par leur science.

"Les pères du zoneile et les theologiens habiteut le grand sémanaire; ils se sont astreints à la vie commune et a r règlement, dont voici le détail ; A cinq houres, lever, oraison et récitation du bréviaire ; à sept hences et demie, messe du concile à laquelle assistent tous les évêques en vêtemens ponticifiporte pour satisfaire la cariosité des lecteurs, caux ; à huit heures et demic, congrégation particulière des évêques; à une houre, bréviaire ; à tois heures, congrégation génerale ; à six heures, bréviaire ; à trois heures, cent qu'à London la population s'estassemblée | congrégation générale ; à six heures, briviaire; à heures trois quart, prière et coucher. Les décision, une partie des citovens criant d'une a six heures et demie. Fondant les repas la lecture est faite dans les saintes écritures et la vie de Saint Charles Borromée.

" Le concile est divisé en cinq commissionsprésidées chacane par unévé pre.Ces commissions sont : 1 2 comm ssion des décrets : 2 2 commission de la doctine : 3 º commission des études ecclésiastiques ; 4° commis de la distipline; 5 ° commission da droit canoni-

" Le métropolitain a proposé aux pères du concile, et désigné aver approbation, les officiers du coucile dont les tritres saivant ; un promoteur, un vice-promoteur, un sécrétaire, un sous-scerétaire, un maître des cérémontes, un aide des cérémonies, des théologiens et des canonistes.

" Ou sait que l'ordre de préséance dans le concile provincialse règle, non sur la dignité ou la préeminence des sièges, mais sur l'ancienneté de consécration pour les évêques et de prétrise pour les prêtres fondés de pouvoir des évêques absens, ou d'institution cabouique pour les membres des chapitres délé-

" Le concile s'est constitué : il procède 1 º en congrégation particulières ; 2 🤟 en congrégations générales ; 3 ? en sessions solennelles -Les congrégations particulières sont les commissions on bulean entre lesquels, sont distribuces les matières dont le concile doit s'onuper. Les congrégations générales sont celles dans lesquelles les congregations partieuliéres font le rapport de leur travail, et le soumettent à la discussion pour formes les décrets. Les sessions solenn, lles sont destinées, à prononcer et à publier les décrets arrêtés dans les congrégations générales.

congrégation particulière des évê mes, et la première congrégation générale. Les congrégations qui so tienment dans la matinée s'ouvrent par la première messe, laquelle est célébrée par un évêque. La messe terminée, le métropolitain récite à haute voix la prière dont voici la traduction :

"Nous voici, Seigneur Esprit suint nous voici, retenus, il est vrai, par l'énormité du néché, mais rassemblés spécialement en votre non; venez à nous, necerlem-nous vetre assistance, drignez descendre dans nos cours ; enseignez-nous ce que nous avons à frire; montrez-nous la route où nous devens marcher; exécutez ce que nous devons opérer. Soye . l'unique conseiller. l'unique consommateur de nos jugemens, vous qui possédez seul avec Dieu le Père et son Fils un nom glorieux. Ne permettez pas que nous portions atteinte à la justice, vous qui aimez sonverainement l'équité. Que l'ignorance ne nous entraine pas dans l'erreur : que la faveur no nons fasse pas flechir ; que nous ne fassions acception ni de la dignité ni de la personne ; mais unissons cité, à Jessy-Louisse, fille unique de feu l'hon. nous à vons efficacement par le don de votre seule grâce, afin que nous soyons tout en vous, et que nons ne nous écartions en aucan point ce de Paris, de théologiens, de supérieurs, de de revente. Fuites que rassemblés en votre congrégations et de quelques prêtres éminens, nous, nous observions en toutes choses la justice avec la règle de la piété, afiu que notre sontiment no soit jamais ici en désaccord avec nexés au concordat sous l'empire, interdisent | vous, et que dans la vie à venir nous obtenions pour le bien que nous aurons fait, les récompenses éternelles.

"Les assistans répondent : " Ainsi soit-il." "Les congrégations qui se tiennent l'aprèsmidi commencent par cette invocation; on termine les unset les autres par la prière Sud'tuum præsidium; Les père: prennent séance suivant l'ancienneté de leur consécration. Les évêques et les évêques élas ou nommés sont assis sur des chaises. Le fantenil du mérespector, a pris le judicieux parti de donner tropolitain est placé sur une estrade. Le costume des évêques consiste dans le rochet et la mosette none les congrégations : le rochet. la chape et la mitre pour les sessions. Les évêgnes élus on nomarés portent la rochet de dentelle et la mosette noire. Le costume des ecclésiastiques du second ordre consiste dans la sontane, le manteau long et la barette, soit

pour les congrégations, soit pour les sessions." Dans la première assemblée générale tenue | Montréal, 21 septembre 1849.

de Paris, a ouvert sea séances dans la chapelle | lm di à trois heures, on a luet voté trois 116 du seminaire de Sulpice. Voici les details crets: De Aperiendo Synodo; de Modo vivendi in Concilio, etde Professione fielei.

Le journal dans lequel nous venons de puiser ces renseignements, annonce qu'il n'a pas le droit de rendre compte, im nédiatement de ce qui se passe dans l'intérieur du concile. De paroils recits, dit-il, n'arriveraient à la connaissance du public que par des indiscrétions qui ne penvent pas se commettre. On apréciera notre réserve et notre silencé.

" Quand le moment sera venu, quand la sagesse des peres du concile en aura aiusi déciae, les actes de cette sainte assemblée seront livrés à la vénération des fidèles.".

ordination. - Dimanche dernier, Monseigneur Demers, évêque de Vancouver, à contéré la prétrise à MM. Ephrem Therienet William Fitzgerald; le diaconat à M. Thomas Etienne Dagenais; et le sous diaconat à MM. Damien Laporte, Clet Dufonret au frère Gélot, de la congrégation des Oblats de Marie.

Cenx de nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement notre journal, voudront bien nous transmettre leurs plaintes.

CE QUE PEUT L'AME RELIGIEUSE ET DEVOUÉE. -Deux dames Ursulines. Ste. Jeanne de Chântal et S. Thomas, viennent de quitter leur maison, mère de Québec, pour se rendre à Gelveston, capitale du Téxas, et s'y dévoner à l'enseignement dans une institution de leur ordre. Mgr. Odin qui visita dernièrement notre ville, avait obtenu avec bonheur, le secours de ces généreuses institutrices pour son établissement fondé depuis peu dans sa ville épiscopale. Nous avons en le bonheur de pouvoir apprécier et admirer l'éducation grande et élevée de ces saintes filles, leur esprit distingué, leur langage mais que l'assemblée n'a pu en venir à aucune deux repas du jour ont lieu à 11 heures et parfait dans les deux idiomes et leurs manières nobles et sans fard, telles que la religion seule peut les former. Habituées dès leur enfance aux douceurs de leur solitude, elles ne purent quitter pour toujours leurs compagues chéries et leurs élèves sans verser d'abondantes larmes et elles en farent payées d'un juste retour. Puisse le ciel les protéger sur leur route et au terme de leur voyage, et donner à leur genéreux sacrifice tout le succès qu'il mérite! C'est la troisième fois que notre ville de Québec à l'homeur d'envoyer à nos frères des pays voisins, des institutrices formées à la maison de nos Dames Ursulines, qui n'est surpassée par aucune autre en Amérique, pour y propager les lumières d'une éducation catholique par-J. de Quibec.

(N ° . 33.)

# L'AGE DU PROGRES.

TNE des plus inportantes déconvertes de l'époque, pour soulager cette nombreuse classe de l'huma-nité soulirante, les malades atteints de CON-SOMPTION, c'est le Baume de Cerises Sauvages du SOMPTION, c'est le Baume de Cerises sauvages en Dr. Wistar. Ce que le temps établit et consacre, ce que l'expérience adopte et confirme, ce que tous le monde se réunit pour déclarer bon, est tel, sans aucun doute. Une popularité de ce genre,fixe ses racines dans la société, si fortement et si profondément, que le temps na ment la détruire. Le succès au'a en ce remèd: penne peut la détruire. Le succès qu'a eu ce remèd : pen-dant plusieurs années, a surmenté les préjugés de tous les hommes respectables et sensés, et l'article à pris rang parmi les premières et les plus heureuses découvertes du

parm les premières et les pais neureuses découvertes du siècle; et lo squ'on y a recours à temps, l'guérit radicalo-ment les maladies pour lesquelles il est recommandé. Nons extrayons en qui suit du "Bellows Falls Ga-zette," de janvier, 1846; BAUME DE WISTAN — Malgré l'aversion que nous avons pour vanter, comme plusieurs lont, tont ce qui se présente sous l'apparence de remède patenté, et le fait que nous ne prenons presque Jamais de remêdes d'ancone espece, e pendant nous sentons que nous serions injustes "Aujourd'hat so sont tenues la première nongrégation par ieulière des évê pass, et lu les eas de chaques et de maladies palmonaires. Ayant conquière congrégation générale. Les congrés nous le regardons comme une excellent spécifique. A v adre à Montréal par Vm. Lyman et Cie, et par Join Carte et Cie, rue St. Paul ; aussi par Alfred Sava-ge et S. J. Lyman et Cie, Place d'Arme.

Montréal, le 18 sentembre 1819.

AND CONTROL OF THE PROPERTY OF

### NAISSANCES.

En cotte ville, le 4, la dame d'Amabie Provost, Ecr. a mis au monde un fils.

En cette ville, la 3, la dame de M. Ignace Lenaud, marchand, a mis au monde une fille. A Québec, le 3, la Dame de John Neilson, Ecr., a mis au monde un fils. 

## MARIAGES.

An Village d'Industrie, le Icr, par Messire, Manseau, vicaire-général et curé du lieu, D. P. H. Turgeon, Ecr. seigneur de Benumont Lundi matin, le 1er octobre, à Boucherville' par le Rével. Messire St. Germain, curé de St. Laurent, George Desbarats., Ecr de cotte Toussaint Pothier, aussi de cette cité.

A St. Charles, llivière Chambly, le 25 ult. var Messire Ternet, curé du lieu. M. Aut. Murquette, cultivateur de St. Jean-Baptiste do Rouville, à Delle. Henriette Talon dits Lespérance.

### DÉCÈS.

A Québec, le 29, M. J. B. Drolet, boucher, agó de 39 ans.

A Kingston, le 21 septembre, à 90 ans, Mudame M. Phelan, mere de Mgr. Phelan, administrateur du Diocèse de Kingston.

# ATTENTEON

On imprime à cet Office: Adresses, Ptiquettes. Billets d'invitation, Lettres funeraires Et John de toutes lagons: S'adresser à

JOSEPH RIVET Impriment des Mélanges Religioux, ruo.

St. Denis près de l'Evêché.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montreal & Septembre, 1849.

VIS est par le présent donné, que les Ter res de la Couconne ci-après specifiées situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIEME OCTOBRE, prochain, a vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas. par l'Agent Local, John Lynch, à l'lie des Allumettes, auquel l'en devra - odresser.

Prix do vente :- Trois Chelins l'Acre. Township de Chicester.

Rang 1er, Lots A, 1 à 9, 11 à 22, contenan

depuis 68 à 161 acres. " 2me, Lots A à D, 1 22, 27 à 52 contenant depuis 3S à 171 acres. Aussi le résidu de la partie nord, ou S6 acres

dest ots divisés Nos. 23 à 26. " 3me, Lots A, B, C, 1 à 4S, contenant depuis 43 à 146 acres.

" 4ine, Lote, Sà 46, contenant depuis 47 à a 59 eres.

" 5me, Lots 44 à 50, contenaut depuis 50 à 114 acres

" 6mc, Lots 27 à 50, contenant depuis 51 à 158 acres.

" 7mc, Lots 1 à 50, centenant depuis 6 à 100 acres.

Township de Sheen. Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à

142 acres. " 2me, Lots 34 et 35, 1 dans l'Est, 50 acres

chaque.
Chaque.
Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à

260 arcres. Rang 3:ne, Lots 53 à 68, contenant depuis 80 i 122 acres

" 4me, Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres. " 5ine, Lots 1 à 56, contenant depuis 100 à

6:ne, Lots 1 à 6, 14 à 56, contenant 100 acres chaque; 7 a 13 contenu inconnu.

Township de Waltham. Rang A Lots B. 1 & S, contenant depuis 41 à

200 acres. " 1er, Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres.

" 2me, Lots 1 a 50, contenant depuis 52 à 162 acres.

" 3me, Lots 1 à 49 do. 190 à 162 acres. 10 sept.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 3 août 1849

Les individus, qui ont des locations de terres. soit commeconcessionnaires primitifs ou comme leurs légataires héritiers ou substituts, et qui n'ont pas encore en leurs patentes, sont par le présent notifiées que conformement à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toules terres, dont l'octroi donnait droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintemant dus ou sur lesquelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement reste à être prouvée, seront confisquées et reprises, à moins que tels honoraires ne soient duement payes, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de cellesci ne soient prouvées à la satisfaction du gouvernement, le TRENTIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée Jaus le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne. Motreal, 7 aout 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 18 août 1849.

La plu à Son Excellence Le Gouver-Neur-Ceneral de nommer:

John Lynch, écnyer, de l'Isle des Allumettes, agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chichester, Sheeu, Waltham et dans la dite Isle , l'egence de cette dernière étant vacante par suite de la ré-

signation de François Xavier Bastien, écuyer. FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écuyer, de l'Isle du Calumet, Agent pour la Vente des Terres de la Couronne dans la dite Islo, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigne cette partie de son agence.

Montréal, 21 août 1849.

# AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 3 aut 1849.

VIS PUBLIC est par leprésent donné àceux qui sont en lettes soit pour des Terres du Clerge ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérét, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent cha que année au moins un des versements requis, avec intérêt.

### Aux Commissaires d'Ecole.

TESSIEURS les commissaire se procure-ront, pour une école modèle, un Instituteur, qui peut prendre un engagement presente-ment à commencer au premier jour c. Septembre prochaiu. S'adresser à Messice Durocher, prêtre et curé, à Belœil.

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré.

Belœil, 2 juillet 1849.

E SOUSSIGNE a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce inomont une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, ételles d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vius de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibernum. huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceax qui désiremient ficire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

Ju. Rov.

Montréal 27 septembre 1849.

#### College de Bytown.

E COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de gnouvenu le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Ontre le latin et les antres études classiques. L'étude du français et de l'anglais soignée tont particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisie ad hoc; le reste du temps se passe au col-

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par nunée payable d'avance au moins par quatier. Bytown, 3 septembre 1849.

ECOLE

DES SOURDS-MUETS.

REPUIS que la Législature cessa, il y a 13 Jans, d'encourager l'evole des Sourds-Muets, si habilement tente par M. R. McDonald, tous les vrais umis de l'humanité déploraient le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction .- Mais lorsque les derniers recensements sont venus apponner au public que onze cents. Sourds-Muets en Canada étaiem laisses dans l'onbii on regretta à bon droit cette apathie, qui contrastait si étrangement avec le vif intérêt que portent aux Sourds-Muets tous les gouvernements de l'Europe et celui des Etats-Unis, Voulant améliorer le sort de tant d'infortunés. Mgr. de Montréal n'écoutant que son ardente charité, sans secours pécunjaires, mais aver l'espoir a obtenir plus tard l'nide ne la législature, ent le généreuse pensée d'ouvrir en Novembre dernier june école de Sourds-Mucis dont la direction fut confiée à M. Lagorce. — Ge Prêtre avec l'assistance deM. Reeves S.-Muet, offre maintenant de donner l'instruction cratisà tous les S.-Mucisindigens de la Province. I' ne sera exigé de ceux qui sont enpables de payer que deux schelings et demi par mois. Dans la one d'encourager l'école des familles offrent de pensionner quelques S-Muets pour la modique somme de4 pinstres par mois par élève,y com; ris le blanchissage deleur liege. - Dans le cas où les parens préféreraientfourait eux mêmes les alimens la été pris des arrangemens avec une personne qui préparera leur nourriture et les logera pour I scheling - par mois .- Coux dont les parens sont pauvres ou qui seraient trop agés pour apprendre à lire et à écrire, pourraient au moins recevoir, s'ils sont intelligens, l'instruction religieuse par le langage des signos, etc. dans l'espace de six mois. L'ecole est suuce au pied du courant, Rue Dufresne, près de l'embarculère des Steamboats de Longuei..

# ETABLISSEMENT DER ELIURE

Venderdi le 7 Septe n bre.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent

E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses d nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa

branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les

fournitures pour Ecoles, tellesque Livres, Papier, Enere, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU.

Montréal, 2 mai 1849.

AVIS.

Aux Capitalistes et autres du Canada et des Etats Unis d'Amérique.

E VILLAGE D'INDUSTRIE, étant sitre d'une grande population dans le District de Montréal, et sculement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurentavec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenant en construction, offre de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désireraient utiliser les nembreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renserme, particulièrement dans le voisi mge du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand besoin.

Et les Soussignés, désirant enconrager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, sont savoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes.) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures; le tout à des prix et conditions très-favorables any acheteurs.

B. JOLIETTE,

P. C. LOEDEL, G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

Village d'Industrie ? 20 ducembro 1848. 3

ANALYSE

DES EAUX MINERALES DE PROVIDENCE

### a st. Hyaointhe.

EAUX PROIDES 47° FAHRENHEIT. Ces canx contiennent les principes suivants: PRINCIPES GAZEUX.

Acide Carbonique (dissont en can) Protocarhure d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS.

Chlorure de Sodium (en abondance) Sulphate de Soude (en peute quantité) Bicarbonate le Soude (base du Soda-Water) ssez abondant.

Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnèsie (en petite quantité) Sulphate de Magnésic (assez abondant).

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSI-OLOGIQUES DES EAUX MINÉ-RALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusiours sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorydriques, carboniques et sulphiriques; de plus que res eaux tenaient en dissolution une assez grande quantité d'acide carbonique très puissant et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet neide les rend encore efficuers lans certaines affections nerveuses de l'estomac. dans la dynepsie, la cardialgie, dans les vomis sements nerveux chez les femmes enceintes.

Les chlorures de sodium, les sulphates de soude et les carbonates de cette base que contiennent des eaux leur donnent des propriétés unticholériques très poissantes et bien démontrées ; comme l'ont prouvé de ni nibreuses expériences faites à cet égard : de plus des sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connueen tout le monde.

Ils ont encore une propriété bien I'gne de l'intention des personnes qui font l'usage de ceeaux, c'est leur vertu lithentriptique, qui les rend très avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissouts; les urines deviennent plealines; d'acides qu'elles étaient anparavant-

Les chloruros de chaux que ces caux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acidités de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques, de ce viscère. L'on se tronvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarchées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des instestins.

L'on ne dira que quelques mots de son emploi en bain ; ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'espace de temps, que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhunmtisme et la goutte. On en retire de hons effets dans lesaffections serophuleuses, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses. l'hystèrie, l'épilepsie,l'hypocondrie dans les doulours utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la desménorhée, la stérilité, les douleurs de reins, eta.

L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement préservatif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents depen-·lants d'une asthéme locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mélée à quelque tisane, soit combinée au vin, au lait ou au siron quelconque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jour comme purgative et prise par tumbleur avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diuretique, diaphorétique et stomachique.

### GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri.

M. Joseph Gazaille, père, souffrait d'un grand mal de têre depuis plus de quieze jours; il en a bu à plusieurs reprises durant deux jours ; il s'est | quels se trouvent les ouvrages suivants : lavé dans res eaux et son mal de tête est dispa- Bibliothèque de la jennesse chrétienne, in- 8 ru : depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces caux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faiblesses d'estomae. - M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les bams qui sont main- Bibliothèque piense, formats in-12, tenant en opération, va incessoument mettre des dipôts, de ces enux à Montréal, à Québec et à Prois-Rivières. Ils les vendra a un prix bien modéré, vû la facilité du transport de St. Hyacithe à ces autres places, et vû aussi leur nouveauté.

Des affiches feront connaître les lieux des de-

St Hygeinthe, le 16 juillet 1849.

# P. Boivin.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont VERTIT de nouveau ses pratiques que tou son établissement est réuni dans ce nouvenu local et qu'il a tout-à-fait abandoané son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains artivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc,

Montréal, 26 mai.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE

Montreal 2 Mars, 1849

VIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Torres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comine suit, pour les colons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et an chemin Kennebec, y compris le township de Newton, comté de Vandrenil, 4s. l'acre.

Pour dito dito, à l'est de la rivière Chaudières et de chemin Kennebec, y compris les comtès de Bonaventure et Guspé, 2s. l'acre. Pour dito au nord du fleuve St. Laurent,

lepuis la limite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. Pacre. N. B. — Les occupants actuels de lots dans

le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix, le ou avant le 1er Janvier prochain. Pour dito, comté de l'Ottawa, les terres

dans les Townships dejà annoncées en vente 4s. Pacre. Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s

lacre. Un quart du prix d'achat sera payable dans

cinq ans de la date de l'acquisition. Les autres trois quarts seront payables en rois versements éganx, à des intervalles de

deux ans chaque; le tout avec intérêt. Personne ne poura acheter à ces conditions plus de cent neres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en prenant possession du lot sera tenu d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre ; et. dans quatre uns de la date de l'achat, de défricher le dixième de la terre,et d'y résider.

Il ne sera émané de patente en favour de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il a rempletes conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées ; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants, ne pourront couper de bois sur leurs lois (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de Aofle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulnes soient faites ; sinon, ils iront à lacouronne.

Le bois coupé sans permission sur des terres sons location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Conronne compé sans licence.

Les demandes pour achat devront être faites any cents locaux respectifs.

# DEUXIENE EDITION

Court Traite SUR

L'ART EPISTOLAIRE,

A l'USAGE DES ÉCOLES ELÉMENTAIRES.

ETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les régles à suivre et les défants à éviter en écrivant une lettre, de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, les formules de Let-tres de change, Billets, reçue, quittances ; d'une liste des initiales des titres qualificatifs; d'une liste des localités

initiales des titres qualificatifs; d'une liste des localités où if y a un Burcau de Poste, dans le Bus-Canada; d'une liste des ch is les départemens sous l'Exécutif de la Province, et des places de durs Buraux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc., etc.

Cet ouvrage est recommandé par le Burcau d'Examinaleurs pou le district de Montréal, et par M. le Surintendant de l'instruction publique pour le l'us-Canada.

A vendre à Montreal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron rue St. Viucent. No. 24. l'imprimerie de l'. Gendron rue St. Viucent, No. 24.

ES Soussignés viennent de recevou et offrent maintenant en vente, une collec-Ation considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE B1-BLIOTHÈQUE DE l'AROISSE, parmi les-

DaGymnase moral, in-12

grand in-32, et in-36 Do des petits enfans Do des enfans picux. Do de l'enfance chrétienne, Do Morale et Littéraire, Do Instructive et amusante,

in-32

in-12

Catholique de Lille, Etc., ctc., cic. ---- AUSSI: ----

Un assortiment très varié le LIVRE DE PRIERES avec relieures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrémement ré bits. LA REMISE DES DROITS EST ACCOR-

DEE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue 3t. Vincent, No. 3, } 21 mai 1849.

US. BAILLARGE, architecte, an vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

#### ABOUNE DE LTENER DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achètent des graines.

ES graines de jardins sont généralement importées en ce pays, on automne et gurdées dans des magazins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de Pannée précédente et sout par conséquent de vicilles graines lorsqu'on veut les semer en Canada. Pour remédier à ces incouvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venir leurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils peuvent fournir à leurs pratiques.

#### DES GRAINES FRAICHES

DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par un expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours renssi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention l'assortiment de Graines de Jardins et de Graines de Fleurs venant de Paris par le Paquet de Baltimore qui fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles su trouvent:

Artichants Asperges Brocoli Betteraves Capacines Concombes Cerfenils Sariettes Laitue Meloris Moutad Oignons  $P_{Cr-il}$ Panais Raves Rhubarbe Səffran Sange Epinards Sariette Navet Tabacs Fèves Pois-fleers Choux-fleurs Citrouille Carottes Romarin Fèves rouges Choux de Savoie Betteraves blanches, Thym Tomates Poircaux Marjolaine eta., etc., etc. BENJ. WORKMAN &c. Cie.

172, me St. Paul, coin du Carré de la Donane.

Montréal, 16 avril. P. S.-Ils ont aussi à vendre en assorti. ment étendus de Graines de Fleurs du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, etc., dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter des grames.

## AUX FABRIQUES

"ondre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. Les condition seront très-faciles. - S'adresser à

J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

Montréal, 2 mai 1849.

ORGANISTE DE LA CAHEDRALE, avant fixé sa résidence, près du Convert du BON PAS-TEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

MARNOT, Professeur de français, latin, rhétorque belles-lettres, etc Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Sov. 1848.

TUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue

Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES REFIGIEUM, LES MELANGES RELIGIEUX sepublient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PLASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne requirent pas d'abonnement pour moies de SIX mois-

Les abonnés qui veulent discontinuer de souserire aux Belanges doivent en donner avis un mois avant l'expi-

do do in-12
do do ir-18
do do ir-18
des Ecoles chrétiennes in-12
des Mélanges Religieux à Montréal.

### PRIN DES ANNONCES.

in-32 | Six lignes et au-dessous, tere. insertion. Chaque insertion subséquente Dix lignes et un-dessous, l'ère, insertion, Chaque insertion subséquente, Au-dessas de dix lignes, [lère, insertion] cha-

publices jusqu'avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître Longtemps, pour des annonces fréquentes, etc., l'on pout traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MM. FABRE, & Cie., libraire VAL. GUILLET, Eer. N. P. M. D. MARTINEAU, Pire, V Montréal, Trois-Rivières, Québec, Ste. Anno, Rivière du Loup, M. T. BARIBEAU, St. Athanase, M. H. AUERTIN.

St. Athanase, M. H. AUERTIN.
Bureau des Mélanges Religieux, troisièmentage de la Maisou de l'école près de l'Éveché, coin des rues Mignonne et St. Denis

Transfer the control of the control PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur

REDACTEURS, { Jos. LaRocque. } Pures.